



Avant-propos

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont omniprésentes dans tous les domaines de notre vie, de nos « échanges » avec nos amis à notre participation au processus politique. En un simple clic, nous avons désormais accès à une myriade d'informations. Mais dans quelle mesure maîtrisons-nous l'utilisation de ces nouvelles technologies – et des informations auxquelles elles nous donnent accès – pour la résolution de problèmes de tous les jours, tels que l'utilisation du courrier électronique pour communiquer avec nos amis ou celle d'un tableur ?

Sur la base des résultats de l'édition 2012 de l'Évaluation des compétences des adultes, lancée dans le cadre du Programme de l'OCDE pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC), ce rapport examine la mesure dans laquelle les adultes d'aujourd'hui sont capables d'utiliser les TIC – et le font – pour la résolution de problèmes rencontrés dans leur vie professionnelle ou privée. Il montre qu'en plus d'être devenue une compétence essentielle, la capacité d'utiliser les TIC a également une incidence sur le taux d'activité et le niveau de rémunération. En outre, d'après ses résultats, dans tous les pays ayant participé à l'Évaluation des compétences des adultes, de nombreux adultes ne possèdent pas les compétences suffisantes requises pour la gestion d'informations dans des environnements numériques et ne se sentent pas à l'aise avec l'utilisation des TIC pour la résolution des types de problèmes qu'ils sont susceptibles de rencontrer dans leur cadre professionnel ou leur vie de tous les jours. Or ces adultes sont fortement pénalisés dans nos sociétés du XXI^e siècle.

Comme le montre clairement cet examen détaillé, le niveau de compétences des adultes en résolution de problèmes à l'aide des TIC englobe à la fois la maîtrise des compétences cognitives requises pour la résolution de problèmes et la capacité d'utiliser des applications et des fonctionnalités numériques pour accéder à l'information et la gérer. Les pouvoirs publics doivent veiller à ce que tous les adultes aient accès aux technologies et réseaux numériques, et à la possibilité de développer leurs compétences en la matière grâce à la formation, qu'elle s'inscrive dans le cadre de la scolarité, de la formation professionnelle continue ou de l'apprentissage tout au long de la vie. Il est aujourd'hui devenu impossible d'envisager de rester à l'écart de ce monde de plus en plus connecté.

Andreas Schleicher

Directeur

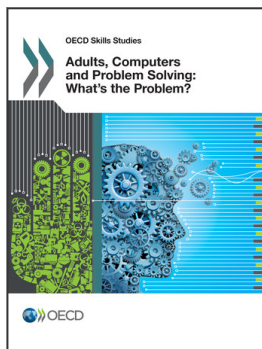
Direction de l'éducation et des compétences



Remerciements

L'Évaluation des compétences des adultes, lancée dans le cadre du Programme de l'OCDE pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC), est le fruit d'une étroite collaboration entre les pays participants, le Secrétariat de l'OCDE, la Commission européenne et un consortium international dirigé par Educational Testing Service (ETS). Ce rapport a été rédigé par Ji Eun Chung et Stuart Elliott, sous la supervision de William Thorn, et avec l'aide de Veronica Borg, Vanessa Denis et Francois Keslair. Marilyn Achiron, Marika Boiron et Celia Braga-Schich ont apporté leur concours à sa rédaction et son édition ; Sabrina Leonarduzzi a quant à elle fourni le support administratif.

Ce document appartient à une série de rapports thématiques produits dans le cadre du programme de travaux analytiques du Conseil PIAAC des pays participants, présidé conjointement par Dan McGrath (États-Unis) et Patrick Bussière (Canada).



Extrait de :

Adults, Computers and Problem Solving What's the Problem?

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264236844-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2016), « Avant-propos et remerciements », dans *Adults, Computers and Problem Solving : What's the Problem?*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264251069-1-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.